



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 1^{er} décembre 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

La commission départementale de coopération intercommunale s'est prononcée sur une demande d'adhésion de la commune de Lacourt-Saint-Pierre à Grand Montauban communauté d'agglomération

Le préfet a réuni ce vendredi 1^{er} décembre 2017 les quarante élus de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) pour débattre d'une demande de rattachement de la commune de Lacourt-Saint-Pierre à Grand Montauban communauté d'agglomération.

Cette commune était auparavant membre de la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne.

Les membres de la CDCI se sont prononcés à l'unanimité favorables à cette demande.

Un arrêté préfectoral actera dans les tous prochains jours cette adhésion qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Contact presse :

*Bureau du cabinet et de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.*